

Programme de formation **« Sauveteur-Secouriste du Travail »**

Mise à jour : Janvier 2026

INFORMATIONS PRATIQUES

Format de la formation : **Présentiel**

DUREE ET TARIFS

Durée totale en heures : **14 heures**

Durée totale en jours : **2 jours** de cours concrets

Tarif unique : **250€** par personne

HORAIRES ET CALENDRIER

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 – soit 7 heures par jour.

Formation étalée sur 2 jours consécutifs.

PUBLIC ET PREREQUIS

• Public visé :

* Tous les salariés d'entreprises privées ou publiques peuvent devenir SST, du personnel de terrain aux fonctions administratives

* La formation s'adresse aussi bien aux employés, agents de maîtrise, qu'aux cadres, dès lors qu'ils souhaitent s'impliquer dans la prévention et le secours

• Prérequis : aucun

• Modalités d'entrée en formation : Entretien avec le candidat. Test de positionnement à l'entrée en formation.

• Accessibilité : Le centre n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

• Modalités d'inscription :

- Dépôt d'un dossier de candidature (formulaire d'inscription complété et pièces justificatives)

- Entretien individuel (en présentiel ou à distance) permettant d'analyser les motivations, les attentes et l'adéquation du projet professionnel avec la formation

• Délais d'accès :

Le délai d'accès à la formation est compris entre 5 et 7 jours après la validation complète du dossier d'inscription et sous réserve :

- de la disponibilité des places
- de la confirmation du financement (le cas échéant)

Pour les formations financées par un organisme tiers (CPF, employeur, OPCO, France Travail), les délais peuvent être prolongés afin de respecter les procédures administratives propres à chaque dispositif.

Les dates de session sont communiquées au candidat dès validation de l'inscription.

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

Objectif de formation

La formation initiale SST (Sauveteur Secouriste du Travail) vise à former des salariés pour intervenir en cas d'accident du travail et contribuer à la prévention des risques professionnels.

Objectifs pédagogiques

Objectifs opérationnels en situation d'accident

À l'issue de la formation, le SST doit être capable de :

- Identifier une situation d'accident, apprécier l'état de la ou des victimes et protéger sans se mettre en danger.
- Alerter ou faire alerter les secours internes et externes selon l'organisation de l'entreprise.
- Mettre en œuvre les conduites à tenir et gestes de premiers secours adaptés (hémorragies, étouffement, inconscience, arrêt cardiaque avec défibrillateur, malaise, etc.).

Objectifs opérationnels en prévention

En matière de prévention, le SST doit être capable de :

- Repérer les situations dangereuses dans son environnement de travail et en rendre compte aux personnes compétentes.
- Proposer ou relayer des actions d'amélioration en lien avec la démarche de prévention de l'entreprise.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques illustrés
- Études de cas, mises en situation et jeux de rôle
- Travaux pratiques sur plateau technique

Ressources pédagogiques

- Supports de cours numériques et papier
- Vidéos, tutoriels, fiches techniques
- Guides professionnels et référentiels officiels INRS

Moyens techniques

- Salles équipées de vidéoprojecteurs et tableaux
- Matériel hospitalier (brancards, fauteuils, EPI, mannequins)
- Plateau technique simulant différents environnements

Formateurs

Professionnels de santé expérimenté (infirmier, aide-soignant, brancardier, manipulateur en électroradiologie médicale) avec compétences pédagogiques validées.

Formateurs certifiés et à jour de leurs obligations INRS

SANCTION DE LA FORMATION

- ✓ Certificat officiel réseau CARSAT-INRS validité de **24 mois**

MODALITES D'EVALUATION

Dispositif d'évaluation au démarrage de la formation

- ❖ Test de positionnement

Dispositifs d'évaluation pendant la formation

- **Épreuve 1** : mise en situation d'accident de travail simulé.
- **Épreuve 2** : échange avec le formateur sur la connaissance du cadre réglementaire et des compétences en matière de prévention

Dispositif d'évaluation d'atteinte de l'objectif à la fin de la formation

- ❖ Grilles d'évaluation officielles INRS

Dispositif d'évaluation de la satisfaction à la fin de la formation

- ❖ Questionnaire de satisfaction à chaud

Siret : 944 681 337 00019 – 8559A – Siège social : 45, rue Maurice Daniel – 44230 St Sébastien/Loire

Nos locaux : 26^{BIS} Boulevard Jean MONNET – 44400 REZE (Arrêt bus ligne 33 : George Sand)

contactoriolittoralsante@gmail.com – 06.31.76.67.97 – 02.28.43.01.21

Organisme de formation enregistré sous le numéro 52441228444 auprès du préfet de région Pays de la Loire.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Organisme habilité par l'INRS sous le numéro **H37097/2025/SST-1/O/10** – Formation SST

PARCOURS PEDAGOGIQUE

Le parcours pédagogique de la formation SST initiale suit le référentiel INRS, structuré autour d'une progression logique combinant théorie, démonstrations et pratiques intensives sur 14 heures minimum (2 jours consécutifs).

Organisation Générale

La formation alterne apports notionnels courts, exercices d'application et mises en situation complexes pour développer une compétence globale indissociable (secours + prévention). Elle privilégie l'apprentissage par la pratique (80% du temps), avec évaluations continues et certificatives en conditions réelles.

Déroulé Type Séquentiel

- Introduction et cadre (1h) : Rôle du SST dans l'entreprise, organisation des secours, prévention des risques.
- Protection - examen de la victime (3h) : Repérer les dangers, protéger la zone, examiner la (les) victime(s).
- Alerte et transmission (2h) : Appeler les secours internes/externes, transmettre les informations essentielles.
- Gestes de secours adaptés (6h) : Gestes techniques face aux situations prioritaires (saignements, inconscience, étouffement, arrêt cardiaque avec DSA, etc.) via ateliers pratiques.
- Prévention des risques (2h) : Identifier les dangers en entreprise, proposer des améliorations.

Évaluation et Clôture

Évaluations certificatives par mises en situation tout au long de la formation (critères : protection, examen, alerte, secours). **Certificat délivré si réussite aux épreuves.**